

4- TARIFS AUTRES (hors taxes)

AUTRES REDEVANCES :

Les redevances suivantes s'appliquent sur l'ensemble du domaine public portuaire (commerce, pêche ou plaisance) dont la gestion a été déléguée par l'Autorité portuaire, la Région Occitanie/Pyrénées- Méditerranée, à l'Etablissement Public Régional Port Sud de France.

Pour des activités ou événements occupant le domaine public portuaire sans relation directe avec les activités portuaires :

FRAIS DE GESTION DE DOSSIER :

nature	base de calcul	Client
FORFAIT ⁽¹⁾	Par dossier	307,55 €

⁽¹⁾ incluant, entre autres, le traitement de la demande, le repérage, la rédaction de la convention, le suivi de dossier, la gestion des accès, la facturation... etc.

TERRE-PLEIN, PONTON OU PLAN D'EAU :

nature	base de calcul	Client
TERRE-PLEIN, PONTON OU PLAN D'EAU	Le m ² , par an	8,61 €

CONSTRUCTION (hangar, préfabriqué, bureau, bâtiment, amphithéâtre) :

nature	base de calcul	Client
CONSTRUCTION (hangar, préfabriqué, bureau, bâtiment, amphithéâtre)	Le m ² , par an	28,20 €

CONSTRUCTION destinée à un usage à forte valeur ajoutée (terrasse, parking, restaurant) :

nature	base de calcul	Client
CONSTRUCTION destinée à un usage à forte valeur ajoutée (terrasse, parking, restaurant)	Le m ² , par an	15,26 €

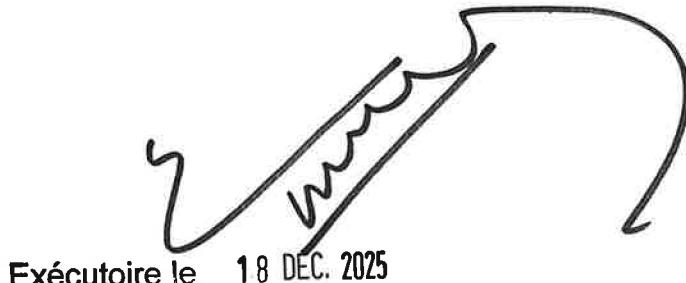
En outre, pour les occupations à usage commercial permettant de tirer un bénéfice financier direct de l'occupation :

- 2,5% du chiffre d'affaires réalisé sur la totalité du domaine public portuaire
- 1,0% du chiffre d'affaires réalisé en cas d'activité partielle sur le domaine public portuaire

Concernant ces activités, le minimum de perception est fixé à :

nature	base de calcul	Client
Terre-plein, ponton ou plan d'eau	minimum de perception	637,25 €
Construction (hangar, préfabriqué, bureau, bâtiment, amphithéâtre)	minimum de perception	1 273,28 €
Construction destinée à un usage à forte valeur ajoutée (terrasse, véranda, parking, restaurant)	minimum de perception	1 273,28 €

Pour les associations dont l'activité en rapport avec le monde maritime et ouverte à tout public, est désintéressée et concourt à la satisfaction d'un intérêt général, minoration des tarifs précédents de 50% y compris le minimum de perception.



TOURNAGES ET PRISES DE VUES :

FRAIS DE GESTION DE DOSSIER :

nature	base de calcul	Client
Long-métrage, film publicitaire, fiction et série-télé, programme de flux (plateau TV)	Forfait / jour	666,35 €
Court-métrage, clip, film institutionnel	Forfait / jour	358,80 €
Documentaire, magazine, reportage	Forfait / jour	0,00 €

TOURNAGES EN EXTERIEURS OU EN INTERIEURS :

Une redevance complémentaire correspondant à 50% de la redevance forfaitaire journalière de tournage sera appliquée pour les journées de montage/démontage des décors
 Une augmentation de 50% sur la redevance forfaitaire journalière de tournage sera appliquée pour les tournages de nuit (21h00 - 6h00).

nature	base de calcul	Client
Long-métrage, film publicitaire, fiction et série-télé, programme de flux (plateau TV)	Forfait / jour	410,06 €
Court-métrage, clip, film institutionnel	Forfait / jour	410,06 €
Documentaire, magazine, reportage	Forfait / jour	0,00 €

CANALISATIONS ENTERRÉES (emprise de plus ou moins d'un mètre) et passages de câbles divers :

nature	base de calcul	Client
Le mètre linéaire (ml)	ml / an	12,80 €
Minimum de perception	Minimum de perception	637,25 €

CANALISATIONS AÉRIENNES (emprise de plus ou moins d'un mètre) et passages de câbles divers :

nature	base de calcul	Client
Le mètre linéaire (ml)	ml / an	15,36 €
Minimum de perception	Minimum de perception	764,71 €

LOCATION DE FIBRES OPTIQUES :

nature	base de calcul	Client
2 brins	par mètre / par an	0,5112 €
4 brins	par mètre / par an	0,9088 €
Location de fourreaux	ml / an	2,2721 €

CONNEXION INTERNET FIBRE :

nature	base de calcul	Client
5 Mb/s	forfait mensuel	48,13 €
10 Mb/s	forfait mensuel	89,54 €
15 Mb/s	forfait mensuel	134,32 €
20 Mb/s	forfait mensuel	172,37 €
30 Mb/s	forfait mensuel	207,70 €
50 Mb/s	forfait mensuel	276,45 €
100 Mb/s	forfait mensuel	345,85 €
200 Mb/s	forfait mensuel	475,16 €
300 Mb/s	forfait mensuel	596,59 €
400 Mb/s	forfait mensuel	696,90 €
500 Mb/s	forfait mensuel	791,93 €
1 000 Mb/s	forfait mensuel	1 256,53 €

Les coûts de connexion initiaux sont à la charge du demandeur. Nous consulter pour toute autre prestation liée aux connexions internet.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2025

Application agréée E-legalife.com

33_DE-031-501700535-20251212-DELIB4_I_5_

LOCATION :

nature	base de calcul	Client
Pontons flottants	par m ² / par an	541,89 €
Garde-corps	ml / an	212,44 €

FRAIS DE RECOUVREMENT FORCÉS :

nature	base de calcul	Client
Par dossier	Par dossier	41,01 €

PAIEMENT DES FACTURES :

En cas de factures de redevances d'équipement non contestés et non payées dans un délai de 45 jours fin de mois, et après l'envoi par les services financiers d'une lettre recommandée avec accusé de réception restée sans réponse, l'exploitant du port se réserve le droit de suspendre la fourniture de tout équipement et de tout service, sans préavis.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2025

Application agrée à E-legalite.com

99_DE-031-501700535-20251212-DELIB4_I_5_-